

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la relation partenariale sur les grands travaux de réhabilitation de voirie, Bordeaux Métropole a sollicité la Ville de Gradignan afin d'établir un ordre de priorité des chantiers à mener sur notre commune. Après la rénovation du Cours du Général de Gaulle « tronçon sud » entre le Centre ville et Cayac, la Ville a demandé pour les prochaines années l'étude et la réalisation de la partie Nord entre la Villa Saint Pierre et l'échangeur 16.

Ce faisant, la commune poursuit plusieurs objectifs :

- pacifier la circulation bien sûr, en sécurisant les différents modes de déplacement et en modérant la vitesse des véhicules,
- créer des espaces dédiés pour tous les types de déplacement (vélos, piétons, véhicules) et réfléchir à une meilleure organisation du stationnement,
- végétaliser l'ensemble de cet axe,
- améliorer l'esthétique urbaine de cette voie métropolitaine, précédemment route nationale majeure, qui n'a pas fait l'objet de travaux depuis plus de 50 ans.

Dans ce cadre, Bordeaux Métropole a travaillé sur les premières hypothèses de cette réhabilitation, que nous souhaitons présenter aux usagers-riverains que vous êtes, dans le cadre d'une réunion de concertation publique.

J'ai donc le plaisir de vous convier à cette présentation qui se tiendra :

- **Jeudi 2 février 2023 à partir de 18H30**
- **Salle de l'ancienne bibliothèque – 1 avenue Jean Larrieu à Gradignan**

Au cours de cette réunion, les premières esquisses seront dévoilées par les services de Bordeaux Métropole. Vous pourrez alors faire des remarques et suggestions qui vous sembleraient utiles sur cet axe qui concerne à la fois les usagers de proximité dont vous faites partie, mais aussi l'ensemble de la population gradignanaise qui, à un moment ou à un autre, emprunte obligatoirement cet axe stratégique pour notre Ville et pour la Métropole bordelaise.

Je vous espère nombreux lors de cette concertation, dans l'esprit d'écoute et d'échange que nous développons sans relâche depuis de nombreuses années pour tous les projets importants sur le territoire de notre commune.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire

Michel LABARDIN

